

### Article 21 du Règlement

anticipés des divers ministères en biens et services de même que sur les procédures d'achat.

Je veux mentionner ici que plus de 450 entreprises ont déjà fait connaître qu'elles seront présentes et je veux également porter à votre attention que ceux et celles qui le désirent pourront s'inscrire sur place dans le fichier central du gouvernement fédéral.

En tant que député de Québec-Est, je désire ainsi sensibiliser les fournisseurs de ma circonscription et ceux de la ville de Québec quant aux opportunités d'achat auprès du gouvernement central. Mon gouvernement est sensible à l'achat en région et la venue du ministère ne peut être que bénéfique pour l'ensemble des commerçants. Plus on achète chez nous, plus nous devons produire et, par conséquent, plus nous créons ou maintenons des emplois. Excellente initiative, n'est-ce pas, monsieur le Président?

\* \* \*

[Traduction]

#### LES COMITÉS DE LA CHAMBRE

L'INVITATION FAITE AU PREMIER MINISTRE DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE DE COMPARAÎTRE DEVANT LE COMITÉ SPÉCIAL SUR LES PLUIES ACIDES

**M. Bill Blaikie (Winnipeg—Birds Hill):** Monsieur le Président, il semble que le premier ministre de la Nouvelle-Écosse, M. John Buchanan, va refuser de comparaître devant le comité spécial sur les pluies acides, qui l'a invité à le faire pour expliquer pourquoi la Nouvelle-Écosse est la seule province parmi celles qui se sont engagées à conclure avec le gouvernement fédéral un accord sur la réduction des pluies acides à ne pas l'avoir encore fait.

Nous devons tous nous rendre compte que le fait que la Nouvelle-Écosse n'en soit pas encore venue à une entente avec le gouvernement fédéral nuit à l'image du Canada. Nous voulons être en mesure de dire aux Américains, à qui nous demandons d'agir, que les gouvernements fédéral et provinciaux du Canada s'accordent sur la question des pluies acides. En faisant cavalier seul, la Nouvelle-Écosse compromet la position canadienne sur les pluies acides.

Le comité souhaitait tout simplement que le premier ministre Buchanan, s'il avait de bonnes raisons de se tenir à l'écart, les lui explique. Son collègue, le premier ministre du Nouveau-Brunswick, l'a fait et il n'a pas eu à le regretter, il me semble. Je crois que le premier ministre Buchanan devrait revenir sur son refus et comparaître devant le comité spécial sur les pluies acides au nom de la Nouvelle-Écosse.

\* \* \*

#### LA SANTÉ

LA PRÉSENCE DE SUBSTANCES CHIMIQUES TOXIQUES DANS DES POISSONS DU NORD ET DES MAMMIFÈRES MARINS DE L'ARCTIQUE

**M. Dave Nickerson (Western Arctic):** Monsieur le Président, les résidus de produits chimiques constituent un problème mondial. Récemment, on a dit à une conférence tenue à

Yellowknife que l'on avait trouvé des composés organochlorés et des concentrations dangereusement élevées de toxaphène, un produit maintenant interdit qui était utilisé dans les champs de coton du Texas, dans le foie de poissons du Mackenzie inférieur.

De plus, on a trouvé des PCB, du DDT et d'autres substances nocives dans le tissu adipeux de mammifères marins de l'Océan Arctique qui, bien entendu, sont consommés par les habitants de la région. Bien que les concentrations soient généralement inférieures aux niveaux dangereux pour l'homme, on ne peut nier l'existence d'un problème. Nous ne pouvons que féliciter les ministères de la Santé nationale et du Bien-être social, des Pêches et Océans, et de l'Environnement de leur travail et les encourager à être encore plus vigilants, afin de prévenir tout risque sanitaire.

\* \* \*

● (1405)

#### LES MÉDIAS

L'INTERPRÉTATION INEXACTE DE L'OPINION D'UN DÉPUTÉ SUR LE SYNDICAT POLONAIS SOLIDARITÉ

**M. John Nunziata (York-Sud—Weston):** Monsieur le Président, un article publié aujourd'hui par la Presse canadienne au sujet de ma récente visite en Hongrie, en Pologne et dans la république démocratique allemande ne reflète pas avec exactitude mes vues sur les pays du bloc de l'Est.

Selon cet article, je serais d'avis que le syndicat Solidarité reçoit surtout l'appui des «Yuppies polonais». Ce n'est tout simplement pas exact.

En fait, j'ai constaté que depuis la levée de la loi martiale en décembre 1982, Solidarité semble avoir perdu une partie de ses appuis mais le mouvement demeure encore fort populaire dans toute la Pologne même s'il a été déclaré illégal.

Cet article donne à tort une impression négative de ma perception de Solidarité. Si certaines personnes soutiennent que Solidarité n'a plus autant de raison d'être que par le passé, j'estime personnellement qu'il a été et continue d'être l'une des lignes de force de la démocratisation et de la réforme économique en Pologne. Solidarité symbolise la lutte du peuple polonais pour la liberté et la reconnaissance des droits de la personne.

J'éprouve la plus grande admiration et le plus grand respect pour le peuple polonais et je me réjouis de la voie où semble s'engager le gouvernement polonais.

A cet égard, j'appuie la position adoptée par le secrétaire d'État aux Affaires extérieures (M. Clark) qui a déclaré qu'en dépit du fait que le gouvernement polonais soit plus libéral que l'on ne l'aurait cru, le gouvernement du Canada a encore un grand rôle à jouer pour favoriser l'instauration d'une plus grande liberté économique et politique en Pologne.